# Vivre à aucourt



Mars 2018

Rédaction Mairie de Paucourt









Eclairage, Mise en lumière du patrimoine, Location groupe électrogène, Entretien et dépannage transformateur privé

> 45200 AMILLY Tél: 02 38 28 32 00

Mail: montargis@som-elec.fr

# Editorial du maire

Madame, Monsieur,

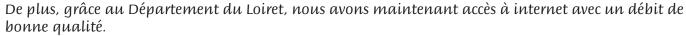
En 2014, lors des dernières élections municipales, nous vous avons présenté un programme à mettre en œuvre pour les six années à venir.

C'est sur cette base que vous nous avez accordé votre confiance.

A mi-parcours de ce mandat, nous avons pu réaliser pour une bonne part, les projets présentés alors.

Je citerai entre autres:

- la rénovation du chemin de la Motte.
- la construction des nouveaux ateliers municipaux.
- le réaménagement de la salle polyvalente.
- le mur d'enceinte de l'église.
- la création d'une aire de jeux pour les enfants
- le renforcement de la vidéo-protection



Dans le domaine de l'information, outre notre bulletin municipal annuel et le « 4 pages d'infos rapides » nous avons crée en 2017 un site internet de la commune :

« commune-paucourt.fr »

Vous y trouverez de nombreuses informations, les comptes-rendus des conseil municipaux, la vie des associations etc. N'hésitez pas à aller le consulter.

En 2018, nous poursuivrons notre programme avec un accent fort sur la voirie et les économies d'énergie. Un effort particulier sera fait pour le renouvellement du parc informatique de l'école.

2018 verra également le début d'un projet attendu depuis de nombreuses année : la piste cyclable entre Montargis et Paucourt. Cet important aménagement a été acté dans le cadre d'un contrat entre l'Agglomération Montargoise et le Département du Loiret. Il sera mis en œuvre sur une période de 2 à 3 ans.

Je voudrais enfin rendre hommage à l'ensemble de nos associations paucourtoises et à tous ses bénévoles sans lesquels toutes les animations culturelles, sportives ou festives ne pourraient avoir lieu. Qu'ils en soient vivement remerciés

Bonne lecture et hien à vous.

Le Maire, Bernard DELAVEAU



#### **INFORMATION**

#### **ELECTIONS LEGISLATIVES MARS 2018**

Le Conseil Constitutionnel a invalidé le résultat des dernières élections législatives dans notre circonscription.

De nouvelles élections auront donc lieu les 18 et 25 mars 2018.

#### ATTENTION

EXCEPTIONNELLEMENT, LE BUREAU DE VOTE SERA INSTALLÉ DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE (côté école maternelle).

L'entrée se fera par le portail situé sur le parking à côté du terrain de tennis.

Un grand merci à tous les photographes qui ont contribué à ce bulletin et plus particulièrement Richard Jasinski et Bruno Maupas.



# Conseil Municipal

#### **Composition du Conseil Municipal:**

MAIRE: Bernard Delaveau

Commission TRAVAUX ET URBANISME : Michel GIRARDY Commission CULTURE, ANIMATION, INFORMATION :

François SAILLARD

Commission ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES :

Muriel PARASKIOVA

# Commission Finances

La gestion de la commune a été globalement satisfaisante et plusieurs chantiers ont été terminés, notamment celui concernant la salle de la Clairière.

En ce qui concerne **la section de fonctionnement**, le total des recettes pour 2017 est de 720 265 euros et le montant des dépenses de 682 683 euros. Il en résulte un excédent de fonctionnement de 37 582 euros qui permet de financer une partie des investissements. Nous devons rappeler que la dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat a diminué de 9 447 euros avec 74 844 euros versés en 2017 au lieu de 84 291 euros versés en 2016.

Pour **la section d'investissements**, le total des recettes est de 255842 euros.

Les investissements suivants ont été réalisés en 2017 pour un montant de 223 591 euros.

Travaux pour la salle de la clairière :155 326 €

Installation de caméras : 11 496 €

Commission FINANCES: Guy MOREAU

Conseillers: DEFORGES Danielle, DUCERF Bernard, GALUTTI Yannick, GIRARDY Michel, HOUTEER Lucile, LAPEYRADE Simone, LORENTZ Gérard, MOREAU Guy, ORUS PLANA Sébastien, PARASKIOVA Muriel, SAILLARD François, TALENS Nathalie, VAILLANT Christèle

Bureau du maire : 1 056 €

Etude pour l'éclairage public : 2 652 €

Achat de matériel pour l'office : 12 194 €

Adoucisseurs pour l'école et la cantine : 3 460 €

Ordinateur et tableau blanc pour l'école : 950 €

Changement d'une fenêtre et de deux portes à l'école :

10 286 €

Travaux de réfection du mur de l'école : 7 843 €

Plantation d'arbres et installation de plaques signalétiques

dans le sentier botanique : 8 943 € Achat d'un broyeur rotatif : 1 035 € Achat d'une lame niveleuse : 2 240 €

Achat de mobilier urbain, jardinières et bacs à sel : 1 004 €

Matériel technique : 832 € Achat d'un aspirateur : 533 €

Travaux de signalisation pour la voirie : 3 244 €

Achat des matériaux pour faire les jeux pour les enfants : 497 €

# Commission Culture Information Animation

#### Site Internet

Le projet a été mené à bien et le site fonctionne de manière très satisfaisante. Plusieurs réunions ont été menées qui ont permis de donner les moyens à chaque correspondant d'association, aux membres de la municipalité et au secrétariat de la Mairie d'insérer des informations sur le site et de le rendre le plus vivant possible.

Au 31 janvier, le site affiche 4206 connexions.

Parmi les rubriques on trouve :

- les actualités municipales et celles des associations,
- les menus de la cantine de l'école,
- la description des formalités d'urbanisme,
- le plan de la commune,
- le planning 2018 des collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables,
- L'agenda de la commune mis à jour en permanence par les associations et les services de la mairie,
- les derniers bulletins municipaux

Pour y accéder : vous pouvez taper « Commune de Paucourt » dans votre moteur de recherche préféré (Google, Qwant ou Yahoo).

#### Arbre de Noël de la commune

Cette année ce sont Joël et Kevin avec le spectacle « La puce à l'oreille » qui ont régalé les grands et les petits. Il y eut aussi les chants de l'école, avec en clôture l'arrivée du Père Noël !!



# ■ Commission Culture Information Animation (suite)

#### Conseil municipal des enfants

Au cours de l'année 2016, la commune avait mis en place un conseil municipal des enfants.

Le premier mandat est arrivé à son terme et les différentes commissions ont pu faire l'expérience du travail collectif, et des enseignements qui l'accompagnent en termes de communication entre les membres du conseil et d'engagement citoyen.

Rappelons le bilan de ces deux années de mandat :

- un ramassage des déchets organisé par la commission environnement,
- le projet de parcours santé proposé par la commission sports qui se concrétisera effectivement au printemps : trois ateliers seront en service et partiront de l'aire de jeux proche du parking de l'église.

Merci à tous les jeunes conseillers pour l'implication qu'ils ont manifestée. Les enseignements retirés de cette expérience serviront avant sa reconduction.

# Commission Urbanisme et Travaux

#### Composition de la commission

Président : B. Delaveau. Vice-président : M. Girardy.

Membres: Y. Galutti, L. Kerleo. S. Lapeyrade, G. Lorentz, G. Moreau,

S. Orus Plana, M. Parakiova, C. Vaillant.

#### Travaux réalisés en 2017

Entretien du parc immobilier : Dans la salle de la Clairière, après la création de deux accès aux nouveaux espaces de stockage, l'office a été rénové, le matériel obsolète remplacé, ainsi que le système de chauffage. La réfection des façades nord et ouest a été réalisée par la pose d'un revêtement en bois traité qui complète également l'isolation.

La mise aux normes de l'accessibilité des toilettes pour handicapés a nécessité quelques transformations dans le hall. Par ailleurs, un mur de clôture de l'école primaire, dont les pierres se décelaient, a été entièrement réhabilité.

Entretien de la voirie communale : La totalité des marquages au sol a été rénovée et la pose de panneaux « stop » supplémentaires a été décidée pour améliorer la sécurité de certains carrefours. Les employés du service technique sont intervenus sur les voiries dans la mesure des moyens techniques dont ils disposent, en faisant parfois appel à la solidarité intercommunale pour le prêt de matériel et très souvent à leur capacité de débrouillardise.

Cadre de vie : Si depuis longtemps, la loi a prévu de rendre les riverains responsables

de l'entretien des trottoirs qui longent leurs propriétés, beaucoup de communes font exécuter ces travaux par leurs services techniques comme cela se fait à Paucourt. Cependant, le respect des normes écologiques, qui limitent l'emploi de désherbants chimiques, nécessite l'utilisation de moyens mécaniques et donc des interventions plus longues. Nous appelons donc nos concitoyens à participer à cet effort d'entretien, chaque fois qu'ils le pourront, en enlevant manuellement les mauvaises herbes qui se développeraient le long de leurs clôtures. Au même titre que le fleurissement volontaire, cet acte apporterait une justification supplémentaire aux nombreuses « Marianne du Civisme » attribuées aux Paucourtois.



Eclairage public : Dans le cadre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte, l'Agglomération Montargoise et le syndicat mixte du Pays Gâtinais ont obtenu une participation de l'Etat de 50% du montant hors-taxes des coûts de modernisation de l'éclairage public. Au vu du diagnostic la commune de Paucourt s'engage à remplacer 4 armoires de commande et 43 lanternes à « leds » permettant une économie d'énergie d'environ 50%. Les travaux devront être réalisés dans l'année.

Voirie: La rénovation de la Route de La Chapelle St Sépulcre sera effectuée en deux phases. Dans un premier temps l'écoulement des eaux de pluie se fera par la pose de drains dans les fossés qui seront comblés pour obtenir une surface plane permettant la création d'un cheminement piétonnier de chaque côté de la rue. L'enfouissement des lignes pourra se faire ultérieurement avec l'obtention des subventions accordées par le réseau électrique départemental. L'éclairage public sera alors entièrement remplacé par de nouveaux matériels.

Une campagne de gravillonnage sera effectuée pour traiter les bandes de roulement les plus dégradées.

Fonctionnement des services : Le temps faisant son œuvre et malgré les réparations effectuées par le personnel technique certains matériels doivent être remplacés, c'est pourquoi nous procéderons à l'achat d'un nouvel engin multi fonctions qui pèse lourd dans notre budget d'investissement.



# ■ Commission Enfance et Affaires Scolaires

L'école Tél: 02 38 85 84 28

Effectif et organisation pédagogique pour 2017-2018 : 84 élèves pour 4 classes

Nadia PASQUAZZO les jeudi et vendredi Mme BERGERAULT les lundi et mardi	Marie DURAND-CHABERT	Émilie FOUQUEREAU Mme BALLEUR le mardi	Cyrielle LANDELLE
PS 9	CM119	CE110	CP14
MS 4		CE220	CM2 10
GS 9			

#### Activités pédagogiques complémentaires

Les APC s'ajoutent aux 24h hebdomadaires d'enseignement. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Elles permettent:

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Elles se déroulent cette année certains mercredis matin, selon 3 créneaux horaires : 9h - 10h, 10h - 11h ou 11h - 12h.

#### Les inscriptions

Pour les petits qui fréquenteront l'école pour la première fois : se présenter à la Mairie puis à l'École dès le mois de mai, muni du livret de famille et du carnet de santé.

Pour les élèves ayant déjà fréquenté une école : se présenter avec les mêmes documents que précédemment avec en plus le certificat de radiation de l'école d'origine.

#### La garderie du matin et/ou du soir

Tarif 2017-2018 : 1,80 €

La garderie du soir est assurée jusqu'à 18h15 (heure limite à ne pas dépasser).

#### Les activités sportives et autres

Des spécialistes interviennent avec un financement d'agglomération. Du rugby est prévu pour les CE et les CM. Et comme tous les ans, 3 cycles de natation à la piscine de Chalette/Loing pour respectivement les CP, les CE et les CM. Des ateliers cuisine sont prévus pour les CE/CM et les CP/maternelles.

#### La cantine

Tél: 02 38 93 95 73

Elle fonctionne tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire avec 2 services.

Les inscriptions se font à l'école auprès de Valérie Bernu. Les paiements s'effectuent également en mairie en fin de mois.

Tarifs 2017-2018 : 4,20 € (si le QF est inférieur à 1 200 €, le tarif est de 2.80 €)

Les repas sont livrés en liaison froide par la société API Restauration de Pithiviers.

#### Le personnel communal de l'école

- Laurence POINTEAU est ATSEM à temps complet avec les maternelles. Elle assure aussi la garderie du matin.
- Valérie BERNU assure la surveillance de la cantine scolaire.
- Nathalie VILAINE et Priscilla FIEUL ont en charge le service de restauration scolaire.
- NATHALIE assure la garderie du soir.

#### Le comité des parents

Ont été (ré)élus pour 2017-2018 :

- Mmes Delaveau, Houteer, Perdu, Larcheron et Vaillant.
- MM Lasne, Picard et Szafran.

#### Les rythmes scolaires :

L'emploi du temps scolaire obligatoire prévu se déroule du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



Ils sont arrivés



# Le centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide à tout Paucourtois en difficulté, passagère ou non. Il peut :

- vous aider dans vos démarches administratives ;
- vous fournir, après examen du dossier, une aide financière exceptionnelle ou une prestation en nature ;
- vous apporter des informations sur les services d'aide aux familles, les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour toutes ces démarches, prenez rendez-vous à la Mairie où seront instruits les dossiers d'aide sociale.

Par ailleurs, chaque année, le CCAS organise un repas pour nos seniors ainsi qu'une distribution de colis de Noël.



#### LES PROFESSIONNELS DE SANTE DE PAUCOURT

#### **INFIRMIERE LIBERALE:** 06 63 68 75 02

Mme JEANSON Mathilde, 10 rue de la grand maison 45200 Paucourt.

Tous soins infimiers sur RDV à domicile ou au cabinet. (prise de sang, pansement, soins d'hygiène, suivi de traitement diabétique ou autre, suivi de chimiothérapie, perfusion, soins post-opératoire, soins palliatifs...).

#### **DIETETICIENNE: 02 38 89 09 91**

Mme BOURGEOIS Alexandrine, 2 rue château déchiré 45200 Paucourt.

#### **OPTICIENNNE: 06 49 98 54 44**

Mme THEVENET Mélanie, 7 rue du Château Déchiré, 45200 Paucourt.

Les opticiens peuvent désormais :

- adapter la prescription de lentilles de contact lors d'un renouvellement,
- changer les lunettes d'un patient sans consulter à nouveau un ophtalmologiste,
- procéder à la délivrance de nouvelles lunettes sans ordonnance en cas de perte ou de bris des verres correcteurs.

Quelques numéros de téléphone pour vous aider :	
✓ ADAPA (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées)	02 38 95 08 30
✓ ADMR (association de service à domicile)	02 38 95 42 49
✓ Télé assistance : Présence verte	02 38 60 55 89
Age d'Or Service	02 38 26 02 02
Pour les sociétaires MAIF ou leurs proches	05 49 32 24 45
✓ Accueil à la journée de personnes handicapées physiques ou psychiques	02 38 85 33 04
✔ Accompagnement dans les déplacements de la vie quotidienne (Age d'Or Service)	02 38 26 02 02
✓ Seniors & Handicap	06 63 54 32 80
✓ ORPADAM-CLIC	02 38 85 85 33

L'ORPADAM-CLIC peut également apporter une aide au maintien à domicile des personnes âgées. Il propose une démarche gratuite à domicile pour évaluer les besoins, guider et orienter les familles et coordonner les interventions à domicile.

Si vous souhaitez apporter votre aide, vous serez accueilli(e) sur rendez-vous au 22 rue de Crowborough.

L'Association Accueil Alzheimer Loiret a pour mission d'offrir des lieux d'accueil non médicalisés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les accueils de jour se veulent une alternative permettant aux familles de garder leurs proches à domicile le plus longtemps possible, un soutien afin d'éviter l'épuisement dû à la vie au quotidien avec une personne désorientée, une aide au malade en lui permettant de retrouver ou maintenir une vie sociale, une aide aux familles par un espace d'échanges de communication et de soutien mutuel, une étape afin de préparer une entrée éventuelle en institution.

Accueil de jour de l'AME sur rendez-vous, le jeudi de 10h à 17 h à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy (25 quai du port, 45120 CEPOY – tél. : 02 38 95 35 44 ou 06 30 26 37 34).

# ■ Le centre Communal d'Action Sociale (suite)

# Une complémentaire santé pour les Loirétains : « Loiret Santé »

Le Département, en partenariat avec Actiom, association d'assurés, propose une complémentaire santé accessible à tous les Loirétains, afin de renforcer l'accès aux soins, notamment pour les publics les plus fragiles car ils sont souvent exclus du système médical.

Pour bénéficier de Loiret Santé, il faut : soit habiter le Loiret (résidence principale ou secondaire) – soit y être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral – et adhérer à l'association Actiom (la cotisation annuelle s'élève à 12 euros).

Les avantages de Loiret Santé sont en particulier : des tarifs mutualisés et attractifs – des solutions personnalisées – Pas de sélection médicale et aucun questionnaire de santé – des prestations sans délai de carence – l'assistance santé 24 h/24

Des conseillers spécialisés répondent du lundi au vendredi de 9 h à 18 h au 02 46 72 01 62 (prix d'un appel local).

Une permanence est organisée à la Maison Départementale de Montargis.

#### Une épicerie solidaire sur Montargis

En partenariat avec la Banque Alimentaire, Imanis propose des produits alimentaires et d'hygiène de base à des prix réduits. Ce dispositif vise toute personne résidant dans l'agglomération montargoise et dont les ressources ne permettent pas d'assurer cette charge vitale. Un dossier est à constituer.

Pour toute information complémentaire et pour vous aider à constituer un dossier, vous pouvez vous adresser au :

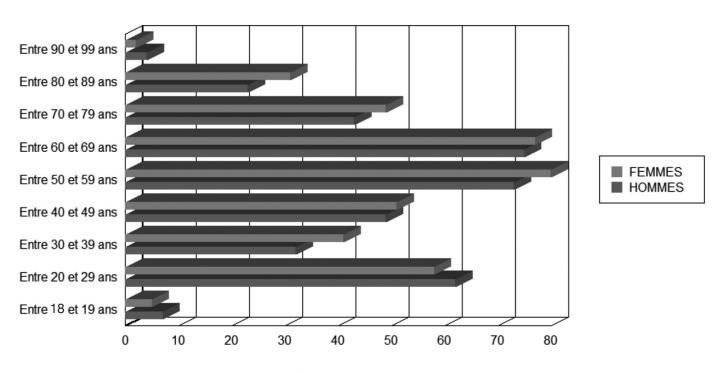
CCAS de Paucourt en prenant rendez-vous à la mairie au : 02 38 85 40 16.

#### **Quelques informations**

- Le repas des seniors aura lieu le dimanche 14 octobre 2018. Cette année, vous pourrez vous inscrire à la Mairie, dès votre 64<sup>ème</sup> anniversaire.
- Le colis de Noël sera distribué 2/3 jours avant Noël. Cette année, vous pourrez vous inscrire à la Mairie, dès votre 65ème anniversaire. Désormais, il vous sera demandé de choisir entre le repas et le colis.
- Convivialité : L'été arrive... Pensez à vos voisins... Pourquoi ne pas organiser la fête des voisins dans votre quartier ?

#### La pyramide des âges au 07/10/2016

(établie d'après les listes électorales de la commune)



Nombre de personnes

# Informations

#### Cartes d'identité et Passeports.

Attention la mairie de Paucourt n'est plus compétente pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports. Il faut dorénavant s'adresser à une mairie dotée des installations adéquates : Amilly Chalette et Montargis disposent des installations nécessaires ainsi que Courtenay, Bellegarde et Chatillon Coligny.

Pour faire la demande d'une carte d'identité ou un passeport il faut procéder en trois étapes

- 1) Il faut prendre rendez-vous à la mairie dûment équipée d'une station de recueil.
- 2) Il faut ensuite faire une pré demande en ligne à l'adresse internet suivante de la manière suivante :
  - a. se connecter sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et créer un compte utilisateur (https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire),

- b. renseigner l'imprimé de demande et imprimer le document ou relever le numéro de pré-demande.
- 3) Rassembler les pièces justificatives exigées et se rendre à la mairie où le rendez-vous a été pris. Chaque document est à fournir en original et en copie.

Attention la présence du demandeur est obligatoire au moment de la demande et au moment du retrait du document.

Pour la restitution des titres aucun rendez-vous n'est nécessaire.

# ■ Mairie, mode d'emploi

#### Horaires et coordonnées

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et

le samedi de 9h30 à 12h. Téléphone : 02 38 85 40 16 Télécopie : 02 38 85 33 38

Adresse internet: mairie.paucourt@wanadoo.fr

#### Numéros de téléphone de la commune

Salle de la Clairière : 02 38 98 43 23

Ecole: 02 38 85 84 28 Cantine: 02 38 93 95 73 Stade: 02 38 89 37 89



#### De gauche à droite :

Régine Millard : service administratif, mi-temps

Bruno Vaillant : service technique Nathalie Vilaine : services généraux Julien Godart : service technique Priscilla Fieul : services généraux

Valérie Bernu : service administratif, mi-temps, école

ni-temps

Pascal Bourdin : service technique Evelyne Berlioz : service administratif

En médaillon : Laurence Pointeau, ATSEM école.



# Red Hair by Céline

Coiffeuse paucourtoise au service de vos cheveux

06 63 08 89 35

A domicile sur rendez-vous

Du lundi au samedi sans interruption





#### Lutte contre les vitesses excessives

La commune a fait l'acquisition de deux radars pédagogiques. Les radars pédagogiques ont fait preuve de leur efficacité en termes de baisses des vitesses. Ils peuvent également enregistrer les statistiques de trafic et donc aider la commune à prendre d'éventuelles décisions d'aménagement.

#### La Police Intercommunale

Placée sous l'autorité directe des Maires, la Police Intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le Maire de chaque Commune est responsable. Elle vieille sur le territoire des 10 Communes au bon ordre, à la sureté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

La police Intercommunale est composée sous l'autorité d'un chef de service d'un Brigadier-Chef Principal adjoint au chef de service de 2 brigadiers et 2 gardiens de police municipale.

Le service est doté de 3 véhicules sérigraphies.

#### Les missions principales :

- Surveillance de la commune en journée et quelquefois en soirée
- Constatation des infractions au stationnement et au Code de la route.
- Traitement des interventions (accidents, différends entre voisins, etc).
- Constatation des anomalies relatives à l'urbanisme, publicités, insalubrité, etc.
- Sécurisation des sorties des écoles, des manifestations culturelles et sportives.
- Animaux en divagations, et gestion des chiens catégorisés.
- Les Opérations tranquillité vacances.

Le service de la Police Intercommunale est situé au : 11 ter Avenue du Château 45120 Cepoy Tél : 02 38 28 00 17

Mail police.intercommunale@agglo-montargoise.fr

Les horaires sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 18h du 1er octobre au 3 Mai
- du lundi au vendredi de 8h à 21h du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre

Pour toutes urgences en dehors de ces heures, il est recommandé de composer le 17 ou 112.

Rappel:

Brigade de Gendarmerie : Tél. : 02 38 96 36 80

#### **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Lors de vos absences (vacances, week-end prolongé) vous pouvez demander une surveillance de votre habitation.

Elle sera effectuée par la police intercommunale et par la gendarmerie.

Les fiches de demande individuelle de surveillance sont à retirer en Mairie.

# Cadre de vie

#### **Eclairage public**

En cas de panne, prévenir le plus rapidement possible la mairie. Par la suite, afin de réduire les coûts d'intervention, la commune regroupe les différentes réparations à effectuer lors du déplacement de l'électricien. Ce souci de bonne gestion fait que, parfois, certains lampadaires ne sont pas réparés immédiatement après la panne.

#### Règles de bon voisinage

#### • Lutte contre le bruit :

L'usage des tondeuses et autres engins à moteur de jardinage et de bricolage est réglementé par un arrêté du Maire en date du 31 octobre 2011.

Pour ne pas gêner le voisinage, leur utilisation est autorisée uniquement aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs, sont interdits sur la voie publique, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

#### Haies

La hauteur des haies doit être maintenue à 2 mètres, lorsqu'elles sont plantées à moins de 2 mètres de la limite de propriété, y compris sur rue, conformément au Règlement National d'Urbanisme.

#### Chiens

Nous rappelons que les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux à l'intérieur de leur propriété. La divagation des chiens sur la voie publique est interdite.

- Feux : (arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 21 juin 2002).
- «Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Toutefois, le brûlage des végétaux et des résidus de jardin peut être toléré en fonction des circonstances locales. Ce type d'élimination ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage, ni aucun risque pour la sécurité publique».

# Paucourt et l'agglomération

# Les transports avec AMELYS

#### Ramassage scolaire

En direction du Lycée en Forêt et du Collège du Grand Clos: passage entre 7h43 et 7h51. De retour du collège du Grand Clos: départ du Grand Clos à 17h15 (et 12h25 le mercredi), arrivée entre 17h20 et 17h34. Départ du Lycée en Forêt à 17h55 (et 13h20 le mercredi), arrivée à Paucourt entre 18h02 et 18h08.

Tout Paucourtois peut emprunter les bus de ramassage scolaire, s'il reste des places disponibles.

Le service Resago : Il s'agit d'un service de transport à la demande.

Pour la commune de Paucourt il est disponible le mercredi et le samedi avec des horaires d'arrivée à Mirabeau, Hôpital, gare SNCF ou Antibes, soit à 8h55 soit à 14h et un départ des mêmes lieux soit à 10h55 ou soit à 16h15

#### Comment procéder ?

Repérer l'horaire qui vous intéresse, appeler le 02 38 85 28 53 au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h et le samedi pour le lundi et le mardi. Amelys vous rappelle avant 18h, pour vous communiquer l'horaire de passage.

Le service Moov'Amelys: Il s'agit d'un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite. Ce service fonctionne du lundi au samedi (sauf les jours fériés) de5h50 (heure de première prise en charge) à 19h30 (heure de dernière dépose devant le domicile).Le voyageur est pris en charge devant son domicile et déposé à l'adresse souhaitée, et inversement pour le trajet du retour si aucun arrêt accessible n'est disponible à proximité.

#### Qui en bénéficie?

L'accès au service Moov'amelys est réservé aux personnes à mobilité réduite, ayant un handicap permanent supérieur ou égal à 80%, ayant un handicap temporaire supérieur à

Tous les renseignements sont disponibles au 02.38.85.28.53 ou auprès de l'agence Amelys Place Mirabeau.



# SMIRTOM - 02 38 87 37 38

#### Les Collectes:

- Ordures ménagères, le jeudi soir (bac ou sac à sortir avant
- les déchets recyclables, collecte sélective le vendredi soir en semaine impaire(bac jaune à sortir avant 18h30).

Attention ! un jour férié, précédant le ramassage dans la semaine, repousse la collecte au jour suivant.

Un calendrier a été distribué. Il est aussi disponible en mairie.

Le verre : les containers se trouvent sur le parking de l'église. Tous les utilisateurs doivent faire un effort pour maintenir le site propre.

#### Déchetterie d'Amilly:

Horaires d'ouverture : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 du lundi au samedi.

Les Paucourtois disposent là d'une déchetterie proche qui accepte végétaux, encombrants y compris appareils ménagers, ferrailles, bois, cartons, emballages, verres, piles, batteries, mais pas les ordures ménagères (ramassage au porte à porte).

Les gravats, quant à eux, ne sont acceptés qu'à la nouvelle déchetterie du parc de Chaumont à Corquilleroy.



## Les Ambassadeurs du tri

Pôle Communication Tél. 02 38 87 37 38 info-tri@smirtom.fr

www.smirtom.fr



# Large choix de montures

- Sur rendez-vous
- SANS frais de déplacements
- Opticien Agrée SESAM-Vitale

**VOTRE OPTICIEN A DOMICILE** 

06 49 98 54 44

Mélanie THEVENET - 7 rue du Château Déchiré 45200 Paucourt

mavuedici@outlook.fr



ma vue d'ici

# Paucourt et l'Agglomération



# Maison de la Forêt



Ouverte toute l'année, la Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing met la forêt en scène en proposant une approche sensorielle de l'arbre (chants d'oiseaux, toucher d'écorces, odeur d'humus....).

Elle propose une exposition interactive Lumière sur les plantes en partenariat avec le muséum d'Orléans, Tela Botanica et l'IRSTEA. Cette exposition permet aux petits et grands de devenir des botanistes amateurs et de découvrir l'incroyable diversité des plantes de notre territoire : aspérule odorante, cardamine, lotier, pulmonaire, violette... Au travers de jeux divers et variés, d'images, de panneaux didactiques et scientifiques, vous apprendrez à mieux les connaître, les observer et à les préserver.



Crédit photo : service communication de l'AME

Une première partie est consacrée au monde des mousses. A l'aide de loupes et d'une maquette, explorez les différents types d'espèces présentes en forêt : le Polytric élégant, le Coussinet des bois.

Une seconde partie est une rencontre avec les plantes sauvages.

Par le biais d'une dizaine de manipulations sur les plantes à parfums, à couleurs, comestibles ou toxiques... sentez, jouez, manipulez et découvrez l'incroyable beauté et diversité des plantes. En complément, des QR-codes Smart'flore permettent à l'aide d'un smartphone d'obtenir des informations vulgarisées sur la description, les usages et l'habitat des plantes évoquées au sein de l'exposition.

#### Autour des expositions :

- Des sentiers en forêt complètent la visite. Ainsi le sentier des chauves-souris, du blaireau, du geai, des papillons, des arbres, des insectes proposent un parcours fléché ponctué de panneaux et d'énigmes pour mieux connaître la faune et la flore forestière. Les deux sentiers GPS associent technologie et découverte historique du patrimoine forestier : GPS et livret sont mis à disposition afin de retrouver les nichoirs d'oiseaux forestiers ou découvrir des lieux souvent méconnus tels la Pierre du Gros Vilain, la Hutte...
- A chaque période de vacances scolaires, des animations spécifiques sont proposées : fabrication de nichoirs ou mangeoires, ateliers créatifs...
- A l'automne, week-end champignons les 6 et 7 octobre 2018 : Un rendez-vous pour connaître les champignons, mais aussi des artistes passionnés de champignons.

Retrouvez l'actualité de la Maison de la Forêt sur son site internet : www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet



Crédit photo : Maison de la Forêt

La Maison de la Forêt est ouverte le mercredi, samedi et dimanche hors vacances scolaires du mercredi au dimanche pendant les vacances scolaires de la zone A, B et C de **9h à 12h** et de **14h à 17h**.

Renseignements: Maison de la Forêt, 94, rue de l'église, 45200 PAUCOURT - Tél : 02 38 98 17 59 E-mail: maisondelaforet@agglo-montargoise.fr Site: www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet/

**Tarif animation :** 5€ ; gratuité pour les enfants de moins de 7 ans, tarif pass animation : 15€ carte annuelle offrant la possibilité d'assister à toutes les animations de la Maison de la Forêt (atelier, sentier, sortie,... autant de fois que vous le souhaitez durant l'année 2018).

# Amicale des parents d'eleves

L'Amicale des Parents d'élèves est une association regroupant les parents d'élèves bénévoles qui souhaitent donner de leur temps pour le plaisir des enfants.

L'Amicale a pour objectif d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds. Ainsi les bénéfices réalisés permettent d'alimenter la coopérative scolaire et de procéder à l'achat de matériel et jeux d'extérieur. Les bénéfices de l'année scolaire 2016-2017 ont par exemple permis d'acheter le train de la cour des maternelles, l'attrape ballon dans la cour élémentaire, des échasses, des buts de foot, des ballons, des chasubles, des cerceaux, des manuels scolaires, un câble permettant de sécuriser les tricycles et les trottinettes ainsi qu'un kit d'éveil musical.

Le soutien de l'Amicale permet à ce jour d'assurer la gratuité de nombreuses sorties dont bénéficient les enfants.

L'Amicale a déjà organisé 3 évènements depuis la rentrée : le Vid'ta chambre, la vente de chocolats et le marché de Noël.

Nous vous attendons nombreux pour les prochains évènements :

- vide grenier dimanche 27 mai 2018,
- kermesse le vendredi 29 juin 2018.

#### Bureau actuel:

Présidente : Maëlle JOUANNIN

Vice-présidente : Aurélie LARCHERON Secrétaire : Géraldine SZAFRAN Trésorière : Véronique BOUCHARIN

Membres actifs: Mme Perdu, Mme Sanson, Mme Jean-Baptiste, Mme Zackiewich, Mme Jacquet, Mme Galmiche.

Quelques photos des derniers aménagements réalisés :



# S.A.R.L. IHAMIET

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation - Dépannage

Industries - Bâtiments - Particuliers

RN7 Les Collinons 45700 Mormant Sur Vernisson

E-mail: hamel.ouachtati@wanadoo.fr

Téléphone : 02 38 93 79 02 Portable : 06 16 23 30 11 Fax : 02 38 07 02 34

# Vie des Associations

# I Judo Club Paucourtois

#### Judo - Jujitsu - Taiso

Mon enfant veut faire un sport de combat, bonne idée ou pas?

#### Le Jujitsu

Contrairement à certaines idées reçues, les sports de combat ne sont pas réservés à un type d'enfant ou de physique. Fille ou garçon, grand ou petit, baraqué ou fil de fer : chacun peut trouver sport à son pied, le tout est de bien choisir sa discipline pour en retirer tous les bienfaits. Car les sports de combat, s'ils développent d'indéniables qualités physiques (coordination, musculature, attention) favorisent également le contrôle de ses impulsions, le respect de la hiérarchie et surtout, la confiance en soi.» Bien être & santé.»

#### Le Taïso Santé

Le Taïso est un mélange ludique de gymnastique et de fitness. Les gestes sont issus du judo et du jujitsu, sans coups et sans chutes.

L'échauffement permet de réveiller les muscles et les articulations. Une fois terminé, place au renforcement musculaire, cardiovasculaire, exercices d'équilibre et de coordination des gestes. La séance se termine par des étirements et de la relaxation. La pratique régulière du Taïso est une excellente manière d'éliminer tous signes de stress et vous procure un bien être du corps et de l'esprit.

#### Le Judo

Le Judo littéralement en japonais «la voie de la souplesse» s'affranchit des barrières de l'âge, nul besoin d'être un sportif confirmé pour profiter des bienfaits de cette discipline qui allie développement physique, coordination gestuelle, partage des valeurs morales...

#### Nos cours

COURS BABY-JUDO: Mardi de 17h15 à 18h15 COURS MINI-POUSSINS: Mardi de 18h15 à 19h15 COURS à partir de POUSSINS : Mardi de 19h15 à 20h15 COURS JUJITSU ADULTES: Mardi de 20h15 à 21h15 COURS TAISO: Jeudi de 19h30 à 20h45



« N'hésitez pas à franchir le pas » le club vous prête le judogi pendant la période d'essais.

Ces activités sportives se déroulent dans une ambiance conviviale et familiale. A la salle polyvalente de Paucourt.

#### Les cours sont encadrés par M. Yoann TALENS

Enseignant Diplômé d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, mention Judo, Jujitsu. Diplômé d'une maitrise de self défense.

Pour tout renseignement, vous pouvez soit passer nous voir directement au club pendant les cours ou bien téléphoner au 06.14.47.57.36 M. Charles TALENS, Président du JC Paucourtois.



# **CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE**

**CT** Auto **CHALETTOIS** 

02 38 94 57 25—

Contre visite incluse au prix initial



8h15 - 19h00 sans interruption

Samedi

5. rue Nelson Mandela - 45120 CHALETTE SUR LOING

# Sports et Loisirs Football

Deux saisons difficiles et plusieurs départs de joueurs au mois de juin nous ont contraints à demander l'autorisation au District du Loiret d'évoluer dans la catégorie inférieure.

L'équipe « seniors » participe au championnat de quatrième division du district. L'objectif de cette année est le maintien dans cette catégorie.

Patrick VILAINE, Freddy MULLER, Jérôme MASSON et Jérôme HABERT assurent des entraînements de qualité pour maintenir nos joueurs en bonne condition physique de façon à atteindre l'objectif fixé.

C'est la mission qui leur est confiée pour 2018.

Depuis plusieurs saisons, nous avions beaucoup de difficultés à maintenir quelques équipes de « Jeunes ».

A la rentrée de septembre, un seul enfant s'est présenté à la reprise des entraînements pour la catégorie U7.

Jérôme MASSON, dirigeant depuis de nombreuses années de cette catégorie, s'est vu dans l'obligation d'inscrire son fils Enzo dans un club voisin. Dommage...

Quatre garçons licenciés au club la saison dernière se sont présentés mais malheureusement il nous en aurait fallu six de plus pour pouvoir évoluer dans un championnat. Nous leurs avons conseillé de chercher un autre club pour pouvoir continuer à pratiquer le football.Dommage...

Je pense qu'il y a eu des équipes de « Jeunes » à Paucourt depuis une trentaine d'années. Nous avons été souvent contraints de créer des ententes avec d'autres clubs pour certaines catégories mais cela permettait aux joueurs de Paucourt de pouvoir continuer à pratiquer leur passion. Nous avons eu des années fastes avec une équipe en moins de 18 ans, deux équipes en 15 ans, une équipe en 13 ans et une équipe dans les catégories inférieures.



Espérons que dans les années à venir, le football des « Jeunes » renaîtra à Paucourt.

Une très grande majorité de Paucourtois nous ont montré leur attachement à notre club en réservant un bon accueil à nos calendriers. Un grand Merci à eux et à nos partenaires financiers qui nous accordent leur confiance depuis de nombreuses années. Leur soutien et votre générosité sont les éléments indispensables de notre autonomie.

Merci à Jérôme, Yannick et Yohan pour leur aide précieuse.

Si vous avez envie de participer à la vie de notre club, venez nous rencontrer :

Mardi et vendredi, entraînement des « seniors » à 19h00.

Venez encourager notre équipe...

Alain GUILLOT Président du SL Paucourt

# Amicale des vétérans de Paucourt

#### Siège MAIRIE DE PAUCOURT

Association de footballeurs vétérans, nous nous retrouvons tous les dimanches matins, soit au stade de Paucourt, soit au stade de Girolles pour des footings et pour pratiquer le foot loisirs et jeux de ballons (mini-foot, foot volley...) et selon l'humeur, la pétanque.

Cette saison nous avons organisé une vingtaine de rencontre dont la plupart à l'extérieur avec des clubs des environs.

La reprise de la saison a débuté le 3 septembre avec notre traditionnel piquenique à Girolles...

N'hésitez pas à prendre contacts avec l'un d'entre nous si vous souhaitez garder la forme dans un esprit de convivialité et d'amitié.



#### **CONTACTS:**

Monsieur J. Gérard FLEURY : Président 02 38 93 48 70

Monsieur J. Michel PHILIPPE :

Responsable équipe 02 38 98 74 77 et 06 98 93 42 15

Monsieur Joël PASQUET : Secrétaire 02 38 92 00 94

Monsieur J Philippe RABRET :

Trésorier 02 38 26 50 82

Adresse(s) de messagerie : joelpasquet@free.fr



# Vie des Associations

# ■ Tennis Club de Paucourt

#### Vivre à Paurcourt 2018

Le club compte : 40 adhérents dont 19 licenciés à la FFT.

#### **PROGRAMME:**

#### Stages d'été:

Un long stage d'été est proposé il permet l'initiation et le perfectionnement. Il débutera le 9 juillet et il pourra peut-être durer jusqu'au 3 août sous la direction de Thomas Garnier professeur diplômé d'Etat du lundi au vendredi de 9 à 12 heures suivant la compétence et l'âge des participants.

Attention! En raison des défections enregistrées les années précédentes, nous vous demanderons de verser des arrhes à l'inscription car le club n'a pas les moyens de régler des cours qui ne sont pas financés.

#### Renseignements pratiques

#### Tarifs:

Les licences pour les 6 à 9 ans sont fixées à 25 €, pour les 10 à 15 ans à 30 €, pour les plus de 16 ans à 33 €. Pour la première inscription d'adulte la licence est à 40 € Pour découvrir le tennis à Paucourt et participer aux activités du club, vous pouvez contacter François Roblin au 02 38 98 18 63 ou André Rigollet au 02 38 85 77 06.

#### Rappel:

Les possesseurs de badge dont les cotisations ne sont pas réglées en 2017, n'ont plus accès au court et doivent restituer leur badge en mairie. Il est interdit aux possesseurs de badge d'utiliser le plateau sportif de l'école pour une autre activité que le tennis, seule activité couverte par l'assurance sur ce terrain.

#### Composition du bureau :

Président : André RIGOLLET Trésorier : François ROBLIN Secrétaire : Simone LAPEYRADE

Membres actifs: Didier LEBRETON, Annick PAROUX,

Bruno VAILLANT





Que le temps passe vite, déjà 3 ans se sont écoulé depuis la dernière fête de la forêt du 7 sept 2014, et voila la **14º édition** qui est programmée pour **le 9 septembre 2018**, toujours au Chêne Gaulé à coté du stade de Paucourt (cela fera 30 ans que l'association à été crée par Henri DROUART).

Comme à chaque fois nous comptons sur l'équipe de bénévoles pour mener à bien cette manifestation (toutes les personnes intéressées seront les bienvenues) comme les précédentes fêtes, elle portera sur les métiers du bois (anciens et nouveaux) nous privilégions les artisans qui feront des démonstrations (tonneliers, sabotiers, exposition outils anciens, charbonniers, etc... et nous aurons normalement 2 animations musicales, une sur les métiers et la vie de forêt avec Albin FORET et une autre avec un groupe de Pop Rock de la région Parisienne, qui doit confirmer.

1ere réunion pour la préparation le jeudi 15 février 2018 à 19h à la petite salle de Paucourt, si vous avez des idées, ou si vous voulez venir nous aider, vous serez les bienvenus.

Merci d'avance, bonne et belle année 2018 à tous.

Alain PRESLE - Président de L'APAF

(pour tous contacts: 02 38 98 59 51 ou à la Mairie de Paucourt)



Fête de la Forêt 2014

Les quatre présidents De gauche à droite : Henri Drouart, président-fondateur, François Chièze, Julien Rondeau et Alain Presle, président en exercice.

# ■ Les Heures Claires



#### Une association pour le temps libre

La volonté des créateurs de notre association était d'offrir aux anciens du village une possibilité de rencontre hebdomadaire en pratiquant des jeux de société, de se retrouver pour partager un repas ou la galette. L'évolution sociologique de la population des nouveaux retraités a fait apparaître une demande d'activités plus diversifiée. Mais rien n'est figé et nous devons sans cesse adapter nos programmes aux souhaits de nos adhérents. C'est pourquoi certains ateliers vont être mis en sommeil alors que d'autres vont être créés. Les différences physiques, intellectuelles ou sociales disparaissent dans la pratique de nos activités qui rompent l'isolement et créent de nouvelles relations. Nous accueillons également des actifs qui sont intéressés par nos activités et l'ambiance qu'ils y trouvent. Ouverte à tous les habitants de l'agglomération, nous sommes la plus importante association paucourtoise avec une centaine de cotisants.

#### Activités permanentes :

- Pétanque : lundi à partir de 14 h.
- Randonnée à vélo : en cours de réorganisation. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître (Tél : 0680564945 ou michel.girardy@orange.fr).
- Informatique : mercredi à partir de 14 heures (sur rendezvous) : initiation ou résolution de problèmes posés par l'utilisation d'un ordinateur.
  - (Animateurs M. et Mme Boulay: 02 38 93 17 51).
- Marche tranquille : jeudi à partir de 14 heures Animateur : M. Clément (06 04 45 84 16).
- Jeux de société : tarots, belotte ou autres. Vendredi à partir de 14 heures (06 80 56 49 45).

- Jeu de Scrabble : mercredi 14 h (Animatrice Mme Joudrier : 02 38 93 11 48).
- Initiation au golf : dates concertées avec l'animateur,
   M. Joudrier : 02 38 93 11 48.
- Anglais : lundi 17h15 /18h15. Niveau moyen. Remise à jour des acquis (Animatrice Mme Blazin 02 38 93 20 00).
- Echecs : si vous êtes intéressés prenez contact avec M. Clément (06 04 45 84 16).

#### Activités traditionnelles :

Assemblée Générale : le vendredi 9 novembre 2018. Les conditions du repas annuel seront communiquées ultérieurement.

Galette festive: samedi 19 janvier 2019.

Excursion annuelle : le mardi 5 juin 2018 (Visite guidée du Château de Valençay, vignoble de Reuilly et chèvrerie).

#### Activité exceptionnelle :

Tournoi de belote : le dimanche 9 décembre 2018.

#### Composition du bureau :

Président : M. Girardy. Vice-président : M. Clément.

Secrétaire : Mme Girardy. Secrétaire adjointe : Mme Préteux.

Trésorier : M. Joudrier.

Membres du conseil d'administration : Mmes Aubry, Lebreton, Martin, Paroux et Surblet; Ms Antonini, Clément et Préteux.

#### Renseignements:

Tél. 06 80 56 49 45

Courriel (e-mail): michel.girardy@orange.fr.





# Vie des Associations

# ■ Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Paucourt va fêter en 2018 ses dix années d'existence. En effet, il a été fondé le 23 Mai 2008. Et c'est un anniversaire qui va se fêter tout au long de l'année! Au 31 Décembre 2017, le Comité des Fêtes comptait plus de 50 membres actifs et de nombreux bénévoles ponctuels dont l'aide est particulièrement appréciée lors de manifestations importantes comme le 14 Juillet ou la Fête de la Pomme.

Malheureusement, la fin de l'année 2017 a été endeuillée par la disparition soudaine de Ghislaine Bénézit, notre ancienne présidente. Danielle Deforges, notre actuelle présidente, lui a rendu un hommage émouvant lors de la Galette du 13 Janvier.

#### Retour sur l'année 2017 :

- La Galette, le samedi 07 Janvier, offerte par le Comité des Fêtes à l'ensemble des Paucourtois.
- La balade hivernale en forêt, le dimanche 05 Février, dont le succès ne se dément pas. Un peu plus d'une centaine de marcheurs s'étaient donnés rendez-vous dès 8h45 devant la salle de la Clairière, pour une balade facile dans la partie nord-ouest de notre belle forêt, avec un arrêt casse-croûte, toujours autant apprécié, au carrefour du Treillis.

Notre balade hivernale a lieu dorénavant à date fixe, le 1er dimanche de Février.

- Le vendredi 19 Mai s'est tenue notre Assemblée Générale annuelle. A la suite de laquelle, le Conseil d'Administration s'est réuni le 22 Juin pour élire son nouveau Bureau.
- La Fête Nationale du 14 juillet, en collaboration avec la Commission Municipale d' Animation.

Grâce à une météo clémente, notre 14 Juillet 2017 a rencontré un vif succès, dans une ambiance familiale et bon enfant. Pêche à la ligne le matin dans le vivier de la Mairie, à destination des enfants de 6 à 12 ans.

Le midi et le soir, repas champêtre, assuré par les membres du Comité des Fêtes.

L'après-midi stands, jeux (chamboule-tout, pêche à la ligne, tir à la carabine, quilles bretonnes), parcours surprise avec ses énigmes et ses jeux.

Château en structure gonflable à l'attention des enfants, barbe-à-papa.

Une nouvelle animation a été proposée, le relais par équipe mixte de quatre : golf à la cuillère, course en sac, course de garçons de café, jeu de la valise.



En fin d'après-midi, après la remise des lots (dont deux entrées gratuites à la Soirée Cabaret du 18 Novembre) : apéritif et repas animés par le groupe Mozaïk.

A partir de 21h30, retraite aux flambeaux accompagnée par le groupe de percussions brésiliennes, suivie du traditionnel bal avec notre D.J. Jonathan.

A remercier la Maison de la Forêt et les associations paucourtoises (Judo-Club, Sports et Loisirs, A.P.A.M., Heures Claires) qui se sont associées au Comité des Fêtes pour le jeu du parcours surprise.

- La balade nocturne en forêt le samedi 07 Octobre : date fixée par rapport à la pleine lune, malheureusement non visible ce soir-là, masquée par de gros nuages.

70 marcheurs, de tous âges, avaient répondu à l'invitation du Comité des Fêtes et s'étaient donnés rendez-vous dès 20h45 devant les grilles de l'école.

Au retour, pot de l'amitié sous le préau de l'école.

Les bénéfices ont été intégralement reversés à l'association de lutte contre la mucoviscidose.

 - La 7<sup>ème</sup> Fête de la Pomme, le dimanche 22 Octobre, avec la participation des Croqueurs de Pomme du Bocage Gâtinais.



L'association des Vénitiens de Montargis avec leurs magnifiques costumes ont assuré le spectacle.

Cet évènement a connu un énorme succès populaire, malgré une météo peu clémente avec plusieurs milliers de visiteurs.

Plus de 80 exposants, dont 35 nouveaux, ont répondu présents, producteurs, créateurs, artisans, artisans d'art, associations culturelles, maison d'édition, écrivains du Gâtinais. Il y a eu aussi : pressage de pommes, avec la vente de produits du terroir et du jus de pomme fraîchement pressé. On notera le joli succès pour notre ami Jean-Claude Witkowski avec son four à flammekueches aux pommes.

Le stand restauration n'a pas désempli. Tout le boudin est parti! Les partenaires étaient nombreux avec la participation de la Maison de la Forêt, les Voitures Anciennes venues là grâce à Pierre Houteer, les promenades en calèche.

Un grand merci à tous les bénévoles, en particulier les installateurs de barnums présents sur le site dès 5h du matin!

# ■ Comité des Fêtes (suite)

**Rappel :** la Fête de la Pomme a lieu maintenant tous les deux ans, en alternance avec la Fête de la Forêt et la Fête de la Pomme de Château-Renard.

- Et pour terminer l'année 2017 en beauté, la 9ème Soirée Cabaret, le samedi 18 Novembre

Nous avons fait le plein avec 162 convives ! Quel succès ! Et quelle ambiance !

Dîner-spectacle avec la **Revue Apothéose** qui a assuré l'intégralité du spectacle, y compris la partie dansante.

Un repas de qualité entièrement conçu et réalisé par les bénévoles du Comité des Fêtes, un service impéccable. Le menu Henri IV et sa poule au pot ont été fort appréciés!

#### Passons au programme 2018 :

- La Galette, le samedi 13 Janvier : plus de 100 Paucourtois ont répondu présents à notre invitation.



Pour fêter les 10 ans du Comité, nous avons fait appel à l'ensemble vocal Agitato.

Après un concert de belle facture et des applaudissements nourris, dégustation de la galette, accompagnée par l'excellent cidre bio d'Alexandre Ducardonnet.

Après avoir visionné un diaporama des meilleurs moments 2017, quelques tours de piste avec notre D.J. Jonathan.

#### - La balade hivernale, le dimanche 4 Février :

Le parcours s'est tenu au sud-est du massif forestier, à rythme modéré.sur une distance plus courte que les années précédentes.

- La date de notre Assemblée Générale a été fixée au vendredi 20 Avril, à partir de 19h, salle de la Clairière.
   Nous vous attendons nombreux. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, de jeunes en particulier pour préparer le renouveau de l'association.
- Le Comité des Fêtes assurera la restauration et la buvette lors du Vide Greniers organisé le dimanche 27 Mai par l'Amicale des Parents d'Elèves.

#### - La Fête Nationale du 14 Juillet :

Cette année elle a lieu un samedi, donc un grand weekend en perspective. Elle se déroulera en partenariat avec la Commission Municipale d'Animation, et nous l'espérons cette année encore, en collaboration avec la Maison de la Forêt et les associations paucourtoises.

Nous réflechissons à son programme et aux animations. Il nous faut marquer dignement les 10 ans du Comité des Fêtes!

#### - Le 26 Août aura lieu le Comice Agricole de Montargis :

Comme en 2011, le Comité des Fêtes participera à ce grand événement, en collaboration avec la commune et l'A.P.A.F., l'Association pour la Promotion et l'Animation Forestière. En 2011 nous avions retenu le thème de la pomme, cette année ce sera la forêt et ses champignons.

Nous avons proposé à l'A.P.A.F. de s'associer au Comité des Fêtes, car 15 jours plus tard, le dimanche 09 Septembre, se déroulera la 14ème Fête de la Forêt.

Nous souhaitons également y associer tous les Paucourtois, en particulier lors de la confection des fleurs qui viendront décorer le char. Des soirées « fleurs » seront programmées les mercredis soir à partir du 07 Mars.

#### - La balade nocturne en forêt le samedi 22 Septembre :

Nous avons, comme d'habitude, fixé sa date par rapport à la pleine lune. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'Association de Lutte contre la Mucoviscidose.

 Les 3èmes Journées des Créateurs et des Métiers d'Art de Paucourt auront lieu les samedi 17 et dimanche 18 Novembre Tous les exposants sont sélectionnés par nos soins.

Des loisirs créatifs aux métiers d'art les plus sophistiqués, précieux ou rares, en voie de disparition, voire disparus.

Les membres du club « Du Fil et des Aiguilles » de l'A.P.A.M.sont déjà dans les starting-blocks!

- Et, comme d'habitude, et c'est une belle habitude, pour terminer l'année 2018 en beauté, la Soirée Cabaret, 10ème du nom, le samedi 1er Décembre, à partir de 20h.

Un grand merci à la presse locale et départementale, l'Eclaireur-du-Gâtinais et la République du Centre, à notre radio locale, C2L, ex Radio-Chalette et le site internet « Les Bons Plans de Montargis » pour leur soutien inconditionnel.

#### Bureau actuel:

Présidente : Danielle Deforges Vice-président : Bernard Ducerf Secrétaire : Richard Jasinski

Secrétaire adjointe : Christiane Pingot

Trésorier : Christian Barbier

Trésorier adjoint : François Saillard

Membres : Serge Joudrier, Simone Lapeyrade et

Franck Reichel.

# Association Paucourtoise d'activites musicales

L'APAM a pour but l'éducation, l'animation, et l'épanouissement par la pratique d'activités artistiques et sportives. Sérieux et convivialité sont au rendez-vous. Nos actions sont diversifiées : une approche ludique de la musique, des activités culturelles, de détente ou de remise en forme, et l'animation de votre commune.

Ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles, l'association créée en juin 1976, est régie par la loi 1901. L'APAM accompagne les paucourtois depuis plus de 40 ans ! Nous comptons cette saison une soixantaine d'inscrits aux activités proposées. Vous pouvez bénéficier d'une séance de découverte (sauf stages).



Notre organisation:

Dispensées en 33 séances de cours durant la saison (année scolaire), les activités sont animées par des encadrants qualifiés.

En cours individuels répartis sur la semaine pour la musique (batterie, percussions, guitare, piano et synthé). En cours collectifs pour les activités de groupe : « Treize à la douzaine » (groupe vocal, le lundi soir), « Du fil et des aiguilles » (mardi après-midi), gymnastique (jeudi soir).



**Nouveauté :** Cette saison, un ensemble musical a vu le jour, animé par Mr Amiot.



Selon le nombre d'inscrits, des ateliers artistiques pour enfants peuvent être proposés durant les petites vacances. Les autres activités s'arrêtent durant les vacances scolaires.

Reprise des activités semaine 38, mi-septembre. Mais une inscription est possible à tout moment de l'année.

Une adhésion à l'association est requise par famille. Le droit d'inscription à l'association est de 20 € par an par famille Paucourtoise.

Les tarifs de l'association sont disponibles sur le site ou sur demande, soit par mail apam.paucourt@gmail.com soit au 02.38.93.41.71 (Chèques vacances ANCV et tickets CAF acceptés).

Les Paucourtois bénéficient de tarifs réduits (adhésion APAM et cours d'instruments). Les activités instrumentales bénéficient de la subvention de la municipalité, notamment pour les plus jeunes paucourtois. Les règlements s'effectuent au début de saison à l'inscription ou après le cours d'essai.



#### **Projet 2018:**

Nous évoquons la possibilité de mettre en place un atelier photo (numérique).

Merci aux intéressés de prendre contact avec l'association.

# ■ Association Paucourtoise d'activites musicales (suite)

#### Rétrospective 2017 :

- « Musique en tête », spectacle des élèves de l'APAM et concert des professeurs (21 mai 2017)
- « Pique-nique musical », le 21 juin, jour de la fête de la musique : essai tout à fait réussi pour cette première rencontre organisée par des membres de l'association.



Les concerts attirent de 140 à 150 spectateurs, il peut être prudent de réserver.

- « Soirée années 80 », le 24 juin 2017. Devant le succès de cette soirée, une seconde édition est en préparation...
   L'organisation de cette soirée musicale autour des grands tubes des années 1980, permet d'offrir une remise des cotisations des trimestres 2 et 3 pour les mineurs paucourtois.
- L'audition de la classe de piano (fin juin 2017) a permis à tous les élèves de présenter leur travail de l'année aux familles.
- « Jeux musicaux de l'APAM » proposés lors du rallye du 14 juillet. Comme toujours : tout le monde y gagne des points!
- Participation des membres « Du fil et des aiguilles » à la Fête de la pomme 2017.
- Concert jazz avec « A Night in Gâtinais », le 2 décembre 2017.



L'APAM, propose des soirées musicales de qualité, comme ce dernier concert jazz avec « A Night in Gâtinais » le 2 décembre 2017.

#### Programme 2018:

L'association propose à Paucourt des manifestations tout public :

- Concert avec « Les violons d'Amilly » : 15 avril 2018
- « Soirée années 80 LA suite 1 » : 10 mars 2018 (avec DJ Richard H.).
- Soirée rencontre des chorales avec « Treize à la douzaine » et les chorales invitées : 16 juin 2018 à 20h30.
- Fête de l'APAM et spectacle des professeurs : le dimanche 10 juin 2018 à 15 h 00, avec la présentation du nouveau groupe instrumental.
- « Pique-nique musical de la Fête de la musique » : jeudi 21 juin 2018 à 18 h 30, RDV sur le sentier botanique. Ambiance conviviale assurée! Venir avec sa bonne humeur, son panier repas, sa belle voix et/ou son instrument de musique...
- Audition de la classe de piano fin juin 2018 à l'école.
- « Jeux musicaux » du 14 juillet.
- L'assemblée générale annuelle sera convoquée fin septembre 2018.
- Concert d'Automne.

Vous pouvez suivre les rendez-vous de l'association sur le calendrier du site de la commune.

#### Conseil d'administration :

Simone Lapeyrade Présidente
Brigitte Boulanger Trésorière
Nadine Brémont Secrétaire
Maité Grenot Secrétaire adjointe

Caroline Delaveau Richard Houteer

#### Contact:

courriel apam.paucourt@gmail.com et/ou 06.89.95.83.79 / 02.38.93.41.71

Envie de participer à la vie de l'association :

rejoignez-nous sans hésiter!

Vous êtes les acteurs de l'association.

#### Le Plan local d'Urbanisme

L'agglomération Montargoise s'est lancée depuis quelques mois dans l'élaboration d'un nouveau « PLUiHD » et d'un « PADD » qui devraient être validés au cours du 1er trimestre 2019.

Dans les mois à venir, les habitants de l'agglo seront donc consultés sur les orientations relatives à ces documents. Il est donc important de comprendre ce qui se cache derrière ces sigles mystérieux et technocratiques.

# Un rappel sur la philosophie du PLU : c'est quoi et ça sert à quoi ?

De manière générale, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de dessiner la Ville de demain, et en ce qui concerne l'AME, puisqu'il est « i » intercommunal, le Territoire de la communauté d'agglomération de demain.

#### C'est quoi?

Historique: les lois du 13 décembre 2000 dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et du 7 juillet 2003 dite UH (Urbanisme et Habitat) réforment le régime du Plan d'Occupation des Sols (POS) et remplacent celui-ci par le Plan Local d'urbanisme (PLU).

Philosophie : plus ambitieux que le POS, le PLU est un document opérationnel et stratégique.

En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la collectivité élaboratrice (dans notre cas « l'Agglomération Montargoise) dans un souci de développement durable et donne des objectifs de programmation.

Le plan local d'urbanisme doit obéir aux prescriptions des lois et des règlements, mais aussi aux prescriptions intercommunales produites dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) dans un rapport de compatibilité, mais également du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan de Déplacement Urbains (PDU).

#### Ça sert à quoi ?

Anticiper les besoins : l'objectif d'un PLU est de définir et de transcrire le projet d'urbanisme intercommunal dans un document opposable aux tiers.

Il met en place un projet global, le projet politique (le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, PADD) qui prend en compte les prescriptions du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Au-delà de la définition des règles nécessaires à la gestion du Droit des Sols (délivrance des permis de construire, déclaration de travaux etc.), le PLU constitue un véritable projet pour le développement de la commune et s'inscrit dans une démarche multiple :

Une démarche prospective : Les orientations d'aménagement et de développement s'appuieront sur des études de connaissance du territoire (diagnostics urbains, sociaux et économiques) permettant de comprendre les dynamiques de développement, d'évaluer les besoins et de prévoir l'avenir.

Une démarche transversale : La réflexion porte sur l'ensemble des composantes qui forgent l'identité et le fonctionnement de la ville, tel que les problématiques du logement, des déplacements, des équipements commerciaux et publics, du traitement des espaces publics, de l'environnement...

Une démarche transparente : La concertation avec la population est obligatoire et participe à la définition d'axes de développement argumentés et justifiés.

Une démarche inscrite dans une logique d'aménagement : dans notre cas, le PLUi couvre l'intégralité du territoire intercommunal et constitue le document de référence de toutes les opérations d'aménagement à l'échelle de ses communes et de l'intercommunalité.

# Le PADD : c'est quoi et ça sert à quoi ?

#### C'est quoi?

Tout d'abord, c'est un document obligatoire du PLU, non opposable.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprime le projet politique des élus en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il permet d'exprimer

clairement aux citoyens et habitants le projet territorial adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal exprimés dans le diagnostic, tout en identifiant les enjeux spécifiques des communes.

#### Ça sert à quoi ?

Article L151-5 du code de l'urbanisme du nouveau code de l'urbanisme :

- « Le projet d'aménagement et de développement durables définit :
- 1°Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques;
- 2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'Agglomération.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain.

Ainsi il constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la collectivité engage. L'objectif est de mieux maîtriser l'urbanisation tout en respectant l'environnement afin de ne pas épuiser les ressources pour les générations futures.

Le PADD étant la pièce maîtresse du PLU, il doit donc, à ce titre, être respecté dans le règlement et dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le PADD n'est pas opposable, mais c'est un élément essentiel de compréhension de l'organisation d'un PLU. Et c'est en cohérence avec le PADD que le règlement (littéral et graphique) fixe les règles générales d'utilisation du sol. C'est en cohérence avec le PADD que les orientations d'aménagement sont choisies et déclinées.

Vous pouvez retrouver toutes les dates de la vie de notre commune, actualisées tout au long de l'année, à la rubrique Agenda du site internet de la commune « commune-Paucourt.fr ».

- La balade hivernale, le dimanche 4 Février, organisée par le Comité des Fêtes.
- « Soirée années 80 LA suite 1 », 10 mars 2018 (avec DJ Richard H.), organisée par l'APAM,
- 18 et 25 mars élections législatives, bureau de vote à l'école maternelle.
- Concert avec « Les violons d'Amilly », 15 avril 2018, organisé par l'APAM.
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes, le vendredi 20 Avril, à partir de 19h, salle de la Clairière.
- Vide grenier dimanche 27 mai 2018 organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves avec le Comité des Fêtes.
- Fête de l'APAM et spectacle des professeurs, le dimanche 10 juin 2018 à 15 h 00, avec la présentation du nouveau groupe instrumental.
- Soirée-rencontre des chorales avec « Treize à la douzaine » et les chorales invitées, le 16 juin 2018, organisée par I'APAM.
- « Pique-nique musical de la Fête de la Musique », jeudi 21 juin 2018 à 18 h 30, RDV sur le sentier botanique.
- Kermesse le vendredi 29 juin 2018, organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves.
- Audition de la classe de piano fin juin 2018 à l'école, APAM.
- Stages d'été de Tennis du 9 juillet au 3 aout organisé par le Tennis Club de Paucourt.
- La Fête Nationale du 14 Juillet, avec le Comité des Fêtes et la Commission Animation, en collaboration avec la Maison de la Forêt et les associations paucourtoises.
- Le 26 Août aura lieu le Comice Agricole de Montargis avec la participation du Comité des Fêtes.
- La prochaine Fête de la Forêt aura lieu le dimanche 09 Septembre 2018. L'A.P.A.F. fêtera ses 30 ans en 2018!
- La balade nocturne en forêt le samedi 22 Septembre avec le Comité des Fêtes.
- Week-end champignons les 6 et 7 octobre 2018 organisé par la Maison de la Forêt.
- Le repas des seniors aura lieu le dimanche 14 octobre 2018, organisé par le CCAS.
- Les 3èmes Journées des Créateurs et des Métiers d'Art de Paucourt auront lieu les samedi 17 et dimanche 18 Novembre, organisées par le Comité des Fêtes.
- Soirée Cabaret, 10ème du nom, le samedi 1er Décembre, à partir de 20h organisée par le Comité des Fêtes.
- Arbre de Noël de la commune, le 16 décembre.

# Nos joies - Nos peines

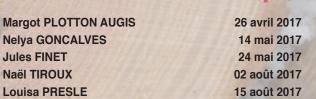


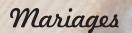
## Mócos

Jean-Jacques BOURDY 75 ans	15 janvier 2017
Ilija JERKOVIK 66 ans	19 avril 2017
Irène SAVRY épouse SIGURET 95ans	19 avril 2017
Jean-Raymond VETOIS 68 ans	19 avril 2017
Jean LAMAIGNERE VIARNES 71 ANS	27 mai 2017
Jean-Claude PIGONI 70 ans	02 juin 2017
René PASDELOUP 88 ans	10 juin 2017
Annita HEURTAULT épouse ANTESAC 60 ans	24 juin 2017
Claude PATRON 82 ans	17 août 2017
Michel MOITIE 77 ans	04 novembre 2017
Yves LAPEYRADE 73 ans	28 novembre 2017
Monique SIGURET épouse CHOLET 89 ans	30 novembre 2017

Ghislaine RICHELANDET épouse BENEZIT 68 ans 22 décembre 2017

# Maissances







Guillaume DE JESSE CHARLEVAL et Amanda ALVES CABRAL DA SILVA 23 juin 2017 Eric GALLEZ et Sylvie HAMARD

09 septembre 2017

















